Rabat, le 01 juillet 2020

CIRCULAIRE N° 6068/232

OBJET : Classement dans le tarif du droit d'importation du produit dénommé "Metformine Hydrochloride DC 95 ».

REFER : Article 45 ter du Code des Douanes et Impôts Indirects.

La question a été posée de connaître le classement dans le tarif du droit d'importation du produit dénommé "Metformin Hydrochloride DC 95".

Description et utilisation :

Il s'agit d'une préparation médicamenteuse présentée sous forme de granulés blancs, conditionnée dans des sacs de 25kgs, dont le principe actif est la Metformine qui est un dérivé de la guanidine.

La composition globale est présentée comme suit :

Composition	Pourcentage
Metformine	95%
Providons k30, providons K90, Amidon prégélatinisé, Stéarate de magnésium, Silice coloidale anhydre	5%

Source : Documentation communiquée par le demandeur.

Cette préparation sera mise en doses (comprimés, pellicules) dont le processus requiert l'adjonction des excipients ci-après:

Excipients	Rôle
Alcool éthylique	Agent de solubilisation
Eau purifiée	Agent de solubilisation
Hypromellose	Agent de pelliculage

Source : Documentation communiquée par le demandeur.

Ces excipients servent à la préparation des granulés pour leur mise sous forme de comprimés et leur pelliculage afin de les protéger et de masquer le goût de la metformine.

Le médicament ainsi mis en forme est administré pour traiter le diabète type 2 (diabète non-insulinodépendant) chez l'adulte et l'enfant, en réduisant la glycémie et améliorant l'action de l'insuline et pour prévenir l'apparition du diabète chez les personnes à risque.

Classement :

S'agissant d'une préparation médicamenteuse préparée à des fins thérapeutiques et prophylactiques mais non présentée sous forme de doses ni conditionnée pour la vente au détail, elle est classée à la position 30.03 du Système harmonisé, le classement dans la sous-position du tarif du droit d'importation est comme suit :

- **3003.90.91.80** : si elle est présentée sous forme de micro-granulés de 0,2 mm à 2 mm ; ou
- **3003.90.98.80** : si elle est autrement présentée.

Ce classement a été opéré par application des RGI 1 et 6.

Toute difficulté d'application sera portée à la connaissance de l'Administration Centrale sous le timbre de la présente.

Le Directeur des Etudes et de la Coopération Internationale

Chafik ESSALOUH